



Problèmes voisin sous curatelle

Par **VANILLE6767**, le **14/05/2022** à **22:00**

Bonjour,

J'ai des problèmes avec mon voisin de pallier. Il est propriétaire de son appartement et sous curatelle. Voici une liste des problèmes rencontrés (non exhaustive) : il surveille mes allées et venues derrière sa porte, quand il est en crise il vient sonner à ma porte torse nu et si je ne réponds pas il sonne chez nos voisins pour leur demander (il s'exprime mal) si ils ne m'ont pas vue et leur invente des histoires qui ne tiennent pas debout du genre j'ai volé son chien alors que celui ci est bien au chaud dans son appartement, il est très bruyant (claquements de porte et aboiements de son chien intempestifs), il m'a déjà menacée dans la cage d'escalier après que son chien m'ait sauté dessus et que je lui ai demandé de le tenir, il sonne très souvent à mon interphone quand il revient de balade, il dit à mes amis que je ne suis pas là quand ils viennent me voir (donc encore une fois surveillance), il a déjà menacé un agent de police avec un couteau, il a agressé son ancienne curatelle,

J'ai été déposé une main courante pour trouble du voisinage et j'ai obtenu un certificat médical de mon médecin traitant pour harcèlement et je vais maintenant pouvoir aller porter plainte. Sa sœur, qui le gère (elle lui fait ses courses, l'emmène à ses rdv médicaux, ...) n'en peut plus elle aussi, elle ne souhaite qu'une chose c'est qu'il soit interné. Elle est en contact avec sa curatelle pour monter un dossier de placement. Une fois ma plainte déposée, je compte envoyer tous mes documents à la curatelle ainsi qu'un mail béton pour demander son placement/internement définitif.

Pouvez-vous me dire quelles autres démarches je peux entreprendre afin de le faire placer ? Contacter le Maire ? Le Préfet ?

Je suis à bout et ce voisin me fait flipper.

Merci.